



FNASCE

couleur passion

FICHE D'ATTRIBUTION SÉJOURS GRATUITS

LES DEMANDES

* Revenus

- coefficient familial (ne pas dépasser 750 €)
- rappel modalités de calcul sur le site : <http://www.fnascee.org/modalites-de-calcul-du-revenu-mensuel-de-reference-a54.html>
- famille en dessous de 530 € : possibilité d'une demande tous les ans
- au dessus de 530 € : demande possible tous les 2 ans
- séjours pour tous : Seuil maximal 1600 € pour une personne seule, 1300 € pour un couple

* Dates clés

- limite d'envoi des dossiers :
 - Séjours gratuits printemps = 15 novembre
commission fin novembre
 - Séjours gratuits été = 15 janvier
commission fin janvier
 - Séjours gratuits «pour tous» : pas de commission, pas de date limite

* Outils

- Téléchargement des dossiers : <http://www.fnascee.org/dossiers-de-demande-de-sejour-gratuit-r7198.html>
- saisie des dossiers : http://ua.fnasce.fr/sg_accueil.php
- codes d'accès - s'adresser à Sandrine Broyart
(sandrine.broyart@i-carre.net)

LES OFFRES

- * Dates limites de saisies : les mêmes que les demandes ci-dessus
- * Solidarité - don d'une semaine par ASCE ou/et participation financière
- * Saisie sur le site ici : http://ua.fnasce.fr/sg_accueil.php
(avec code d'accès)

AIDES FINANCIÈRES

- * aides aux transports séjours gratuits : <http://www.fnascee.org/les-aides-financieres-transport-sejour-cgcv-r37.html>
- participation obligatoire de l'ASCE d'un minimum de 20 € (35 % par la FNASCE)